

DSI externalisée : pourquoi externaliser son service informatique ?

Vous êtes une PME ou une collectivité locale. Vous avez besoin de piloter, faire évoluer et sécuriser votre système d'information, mais votre organisation ne dispose pas des ressources budgétaires nécessaires à l'embauche d'un DSI (Directeur.rice des systèmes d'information) ?

Le poste de DSI est devenu indispensable au sein de votre organisation, mais le nombre de tâches à effectuer ne suffit pas à occuper un poste à temps plein ? Et si vous optiez pour une DSI externalisée ?

Externalisation de la DSI

La direction informatique ou direction des systèmes d'information (DSI) est un service clé à l'heure de la transformation numérique. Elle assure le bon fonctionnement des systèmes informatiques et garantit leur bon alignement avec les activités de la structure. Elle fait évoluer l'ensemble du système d'information afin de répondre aux besoins métiers et opérationnels, tout en maîtrisant les budgets. Elle assure également la sécurité des équipements et ressources informatiques.

Cette fonction est désormais clé pour créer de la valeur, optimiser vos processus et améliorer l'efficacité opérationnelle de vos collaborateurs. Lorsque vous ne disposez pas des compétences en interne, l'externalisation de la DSI consiste à [confier à un prestataire spécialisé l'ensemble ou une partie de la gestion de votre système d'information](#).

DSI externalisée : quelles missions ?

Une DSI externalisée prend en charge un ensemble de missions clés pour garantir le bon fonctionnement et optimiser les processus de votre organisation, telles que :

- **Conseil stratégique** : évolution à mettre en œuvre pour aligner le SI (système d'information) aux besoins de l'organisation.
- **Gestion de projets et accompagnement du changement** : suivi des projets relatifs aux transformations du SI et accompagnement des collaborateurs à la prise en main des nouveaux outils.
- **Gestion des données** : définition de la stratégie pour assurer la disponibilité, la valorisation, le stockage, la sauvegarde et la sécurisation des données.
- **Gestion du parc informatique** : installation, configuration, maintenance et renouvellement des équipements informatiques.
- **Gestion du patrimoine applicatif** : déploiement, intégration au SI, mises à jour et décommissionnement de logiciels du marché ou d'applications.
- **Sécurité du SI** : prévention des risques pouvant porter atteinte à la sécurité de votre SI (virus, spams, attaques et autres menaces en ligne) et protection des données de l'organisation.
- **Hébergement du SI et infrastructures IT** : déploiement, maintenance et évolution des infrastructures informatiques (serveurs, réseaux...) en interne ou dans le cloud.
- **Maîtrise des coûts IT** : gestion du budget informatique et rationalisation des coûts IT.
- **Assistance technique ou help desk** : support aux utilisateurs en cas de problème.

DSI externalisée : quels avantages ?

- **Expertise** : un prestataire de services informatiques effectue une veille permanente sur les évolutions technologiques et est en mesure de fournir des experts qualifiés, selon vos besoins. Vous disposez d'un interlocuteur privilégié, qui connaît votre entreprise et ses problématiques, et celles de structures qui vous ressemblent. Vous bénéficiez de la diversité des expertises de votre partenaire informatique, expertises qu'il est parfois difficile de développer et de conserver en interne.
- **Flexibilité** : la DSI externalisée prend en charge tout ou partie des tâches informatiques et permet de disposer d'une compétence particulière sur un périmètre défini et/ou une période donnée.
- **Maîtrise des coûts** : en externalisation votre DSI, vous maîtrisez votre budget grâce un contrat dimensionné en fonction de vos besoins réels. Ce contrat s'ajuste en fonction des variations de votre activité.
- **Recentrage sur le cœur de métier** : en confiant tout ou partie de la gestion de votre SI à un prestataire, vous pouvez vous concentrer sur les missions qui créent de la valeur pour vos clients ou citoyens.
- **Anticipation des risques** et des éventuels problèmes techniques.
- **Accompagnement au changement** lors de la mise en place de nouveaux outils.
- **Gouvernance pour assurer la sécurité de votre SI** et des données, dans un contexte de recrudescence des cyber risques
- **Veille technologique et réglementaire permanente**, effectuées par des experts., pour identifier les nouvelles tendances IT, anticiper les opportunités technologiques à venir et mettre en conformité votre organisation.
- **Liens privilégiés avec les constructeurs de matériels et les éditeurs de logiciels** : conseils sur les références et logiciels adaptés à vos besoins, et résolution plus rapide des incidents.



INFORSUD Technologies
vous accompagne

Vous souhaitez en savoir plus sur les services d'externalisation informatique d'INFORSUD Technologies ?

[Contactez-nous](#)